

<https://www.paris-normandie.fr/id494451/article/2024-02-15/infirmiere-scolaire-evreux-nos-...>

Par Delphine Letainturier

9 min read

## Infirmière scolaire à Évreux : « Nos missions sont multiples, on ne fait pas que de la bobologie »

Le Premier ministre a annoncé une revalorisation salariale des infirmières scolaires. Une profession qui souffre de surcharge de travail et de déconsidération. Sabine Morlock, en poste à Évreux, nous parle de son métier, alors que les inscriptions au concours viennent de s'ouvrir.



Par Delphine Letainturier

Publié: 15 Février 2024 à 17h59 Temps de lecture: 3 min

*Après avoir travaillé pendant plus de vingt ans dans un service d'urgences en clinique privée, j'avais besoin de changement. » Sabine Morlock a alors tourné son regard vers l'Éducation nationale. « Pendant mes études, j'avais effectué un stage en santé scolaire et le volet prévention et éducation à la santé m'avait intéressée », s'est-elle souvenue.*

Après avoir échangé avec des infirmiers scolaires, elle a franchi le pas et passé le concours, qu'elle a réussi. Tout de suite, elle a été affectée sur le poste du collège Henri-Dunant, à Évreux où elle officie à 80 % de son temps. Les 20 % restants, elle se partage entre trois écoles primaires du quartier de Nétreville et quatre écoles des communes du

Val-David, de Miserey, de Cierrey et de Huest, rattachées au secteur. C'était il y a quatorze ans et Sabine Morlock, 56 ans, ne regrette pas.

## 800 € de prime et une majoration de 200 € par mois

« *Mais il faut savoir faire le deuil des soins techniques* », reconnaît Sabine. Et composer avec « *le manque de reconnaissance de la profession* ». Si l'infirmière du collège Dunant n'y a pas perdu financièrement, « *au contraire même* », ce n'est pas le cas de la grande majorité de ses collègues qui ont quitté le secteur hospitalier ou libéral pour l'Éducation nationale. Et elle accueille avec satisfaction les annonces de Gabriel Attal, reprise dans son discours de politique générale le 30 janvier dernier : une prime exceptionnelle de 800 € et une revalorisation salariale de 200 € par mois, dès le mois de mai. « *C'est la première fois qu'on pense aux infirmières scolaires...* »



Sabine Morlock est infirmière scolaire au collège Henri-Dunant, à Évreux, depuis 14 ans -  
Photo Stéphanie Péron

“ Les infirmières scolaires ont un rôle hyper important dans la promotion de la santé »

**Maud Lucas**, Infirmière conseillère technique auprès de la rectrice de Normandie

Le métier d'infirmière scolaire souffre d'a priori que Sabine s'empresse de démonter : « *On ne traite pas que la bobologie, nos missions sont multiples et variées.* » Détecter les difficultés d'ordre médical ou psychologique « *susceptibles d'entraver la scolarité des élèves* », mais aussi mener des actions, individuelles ou collectives, de prévention et d'éducation à la santé. Hygiène alimentaire, sommeil, harcèlement, écrans, vaccination, LGBTQ2+, compétences psycho-sociales... Les champs d'intervention de l'infirmière scolaire sont nombreux. Elle travaille en lien avec le chef d'établissement, l'équipe pédagogique, la vie scolaire, l'assistante sociale et la psychologue du collège mais aussi avec les familles.

## Les inscriptions au concours ouvertes

L'académie de Normandie compte 477 infirmiers scolaires (environ 95 % sont des femmes), dont 79 contractuels. « *Environ 120 dans la Seine-Maritime et 80 dans l'Eure* », détaille Maud Lucas, infirmière conseillère technique auprès de la rectrice. La moyenne d'âge est de 47 ans. « *Les infirmières scolaires ont un rôle hyper important dans la promotion de la santé.* » Un portrait-robot qui se complète par les qualités que l'Éducation nationale attend d'elles : « *L'envie de travailler avec un public jeune, l'autonomie, la capacité à communiquer et à travailler en équipe.* »

Les inscriptions au concours d'infirmier ou d'infirmière scolaire sont ouvertes du 14 février au 14 mars 2024. Seul pré requis : être infirmier diplômé d'État. « *On a toujours entre 160 et 180 demandes par an à l'échelle de la Normandie*, mentionne Maud Lucas, *et environ 20 % des inscrits se présentent au concours qui a lieu un mois après la clôture des inscriptions.* »

## Pascale Massines (Snies-Unsa) : « Une infirmière scolaire pour en moyenne 1 600 élèves... »

À partir de mai 2024, les infirmières de l'Éducation nationale seront augmentées et toucheront une prime. Pascale Massines, secrétaire académique et secrétaire nationale du Snies-Unsa, l'un des syndicats de la profession, nous dit ce qu'elle en pense.



Dans l'Éducation nationale, une infirmière démarre à 1 941 € bruts par mois - Photo d'illustration Stéphanie Péron



*Par Delphine Letainturier*

Publié le 15/02/2024 à 17:56 Temps de lecture: 1 min

« Une augmentation de 200 € net par mois, cela fait des années qu'on le demandait », lâche Pascale Massines, à la fois secrétaire académique et secrétaire nationale du Syndicat national des infirmiers et éducateurs en santé ([Snies-Unsa Éducation](#)). « Gabriel Attal est le seul ministre de l'Éducation nationale qui nous a écoutés. On avait un peu peur d'être oubliés avec le remaniement... » Mais, lundi 12 février, la nouvelle locataire de l'hôtel de la rue de Grenelle a réuni les organisations syndicales de la profession.

« Nicole Belloubet a confirmé la revalorisation de 200 € à partir de mai et la prime de 800 €, qui correspond à un rattrapage depuis janvier. » Une satisfaction pour Pascale Massines, « mais on n'arrive pas à lui faire dire que cela relèvera du régime indiciaire et

*pas du régime indemnitaire auquel cas cette revalorisation ne compterait ni pour la retraite ni pour les contractuelles... »* Dans l'Éducation nationale, une infirmière démarre à 1 941 € bruts par mois.

## Une enquête sur la souffrance au travail

Le Snies-Unsa a mené une enquête fin 2023 sur la souffrance au travail. « 800 collègues ont répondu et les causes de tension sont à 90 % liées à la surcharge de travail. En moyenne, on a une infirmière pour 1 600 élèves. Il faudrait créer des postes... » La méconnaissance du métier est citée à 71 %. « Et 59 % dénoncent aussi les demandes qui ne correspondent pas à leurs missions », comme la réalisation des plans d'accompagnement personnalisé (PAP) pour les enfants qui présentent un trouble de l'apprentissage et le renouvellement des projets d'accueil individualisé (PAI) pour les enfants souffrant de diabète, allergie... « Mais comme il n'y a plus assez de médecins scolaires... »

Generated with Reader Mode